# *PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION*

SCP TALBOT
& VENANCIE

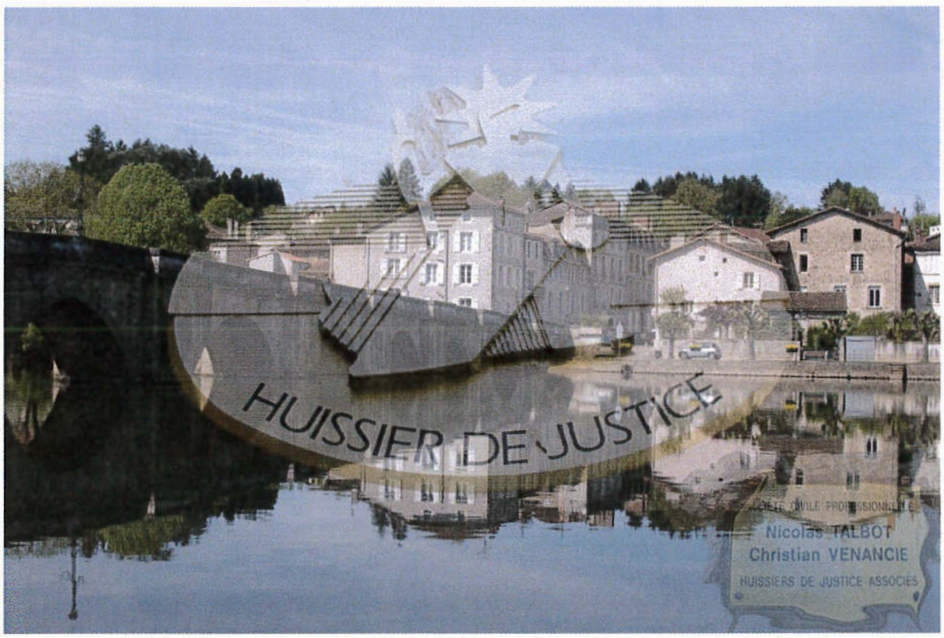


Site Web : www.huissier-16.com
Courriel : scp.talbot.venancie@huissier-justice.fr
Rue Côte – B.P. 50020- 16500 CONFOLENS
05.45.84.06.64 05.45.84.94.30

SECOND ORIGINAL

# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE DIX NEUF SEPTEMBRE**

**A LA REQUÊTE DU**

**- CREDIT FONCIER DE FRANCE,** S.A au capital de 1 331 400 718,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 542 029 848, dont le siège social est 19 rue des Capucines à PARIS (75001) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège

Faisant élection de domicile au cabinet de **Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND**, membre de la SCP ACALEX, avocats associés inscrite au RCS d'ANGOULEME n° 300 536 737 dont le siège est 375 ter avenue de Navarre – CS 12516 – 16025 ANGOULEME laquelle se constitue sur la présente poursuite de saisie immobilière et ses suites.

**Agissant en vertu** :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Jacques BOURSIER, Notaire à CONFOLENS (16), en date du 28.04.2003 contenant prêts par le CREDIT FONCIER DE FRANCE :

- PRET PAS TENDANCE J3 numéro 00007382143 X d'un montant principal de 76 243 € au taux fixe de 4.10% l'an sur la première période de 3 ans, remboursable en 252 mensualités de 631.86 € avec une période d'anticipation d'une durée maximale de 3 ans.

- PRET A 0% numéro 00007382144 Y d'un montant principal de 16 769 € remboursable en 144 mensualités de 116.45 €

A l'effet de procéder à la **description d'un ensemble immobilier sur le fondement de l'article R 322-2 du code des procédures civiles d'exécution**

situé « La Rapidie » sur la commune de CHABRAC (16150) appartenant à :

- **Madame**
  xxx

Cadastré de la façon suivante :

**Section C - N° 785 « Les Boièges »** **pour 23a 63ca**

***Je soussigné, Nicolas TALBOT, Huissier de Justice associé de la Société Civile Professionnelle Nicolas TALBOT et Christian VENANCIE, Huissiers de Justice associés à la résidence de CONFOLENS, y demeurant Rue de la Côte ;***

Certifie m'être transporté ce jour commune de CHABRAC au lieu-dit « La Rapidie» où en présence de Madame xxx de la SARL CMD à ANGOULEME en qualité d'expert,

J'ai procédé au descriptif suivant :

## DESCRIPTIF

L'ensemble immobilier est constitué d'une maison d'habitation de plain pied construite en 2003, d'une surface habitable de 102.84 m2, composée d'un séjour-cuisine, de 3 chambres, d'une salle de bains, d'un WC, d'une arrière-cuisine, d'un garage et un cabanon non attenant, entourée d'un jardin d'ornement.

Le tout plus amplement décrit ci-après.

Cette maison d'habitation est située dans le village de la Rapidie, commune de CHABRAC. Elle est située à environ 15 kms de CONFOLENS, 5 kms de CHABANAIS et 15 kms de SAINT JUNIEN.

Le village comporte plusieurs habitations, certaines de construction récente.

La maison d'habitation a été construite suivant contrat de construction de maison individuelle par « maisons d'en France » à ANGOULEME.

# ASPECT INTERIEUR

Présence d'une porte d'accès en bois en parfait état avec imposte vitre verre dormant.

Cette porte ouvre sur une entrée non cloisonnée donnant sur une pièce principale à usage de séjour et cuisine à l'américaine.

## SEJOUR-CUISINE (45.91 m2)

Le sol est en carrelage en parfait état.

Les plinthes sont en carrelage en parfait état.

Les murs sont pour partie recouvert de papier peint (sur la droite) et enduit de peinture cirée sur la façade avant ainsi que sur la partie donnant côté garage.

Le plafond est peint. La peinture est en bon état.

En façade avant, présence d'une porte fenêtre deux battants en PVC, en parfait état, double vitrage avec croisillon intérieur. Présence d'une paire de volet bois.

Sur la façade arrière, présence d'une baie vitrée comportant deux vantaux en aluminium coulissante présentant un bon état.

Présence d'un volet roulant électrique.

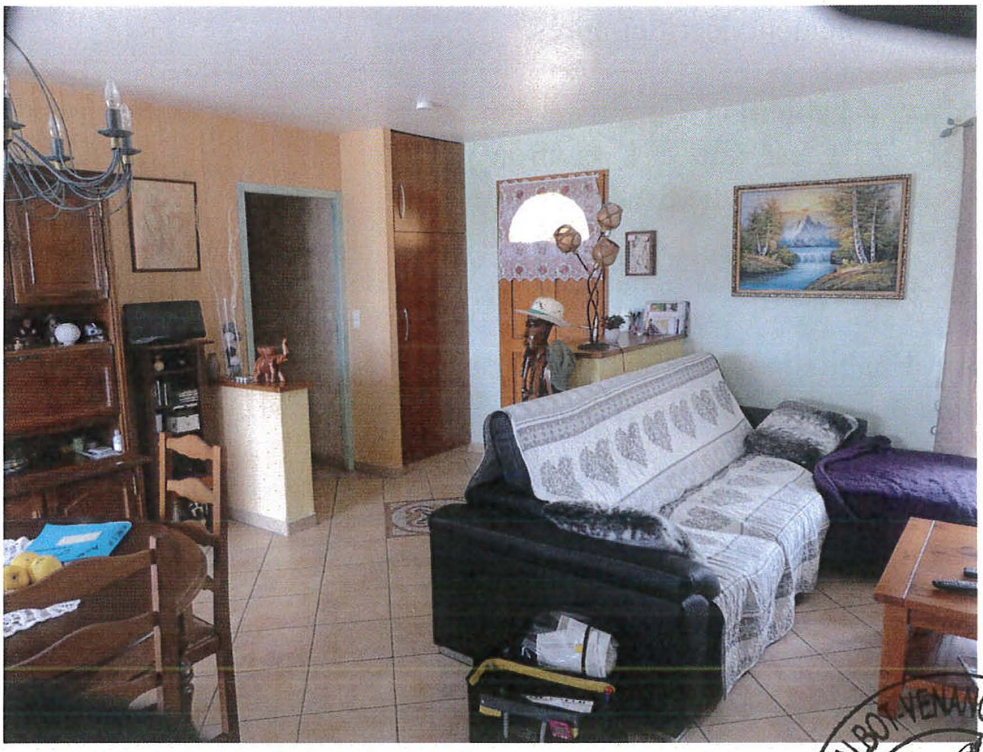

Présence dans le prolongement d'une cuisine à l'américaine.

**CUISINE :**

Présence d'un muret surmonté d'un plateau bois en chêne. Il s'agit d'un mur en parpaings recouvert de pierres de parement avec plateau en bois.

Le sol est en carrelage.

Les murs sont pour partie en papier peint pour partie, en faïence de protection et bois stratifié pour autre partie.

Il existe **une cuisine équipée** composée de :

- **Eléments bas :**

- 10 portes de placard en bois massif cérusé.

- 3 tiroirs sous plaque de cuisson
- 9 tiroirs dont deux basculants sous évier.

- Un four de marque « WHIRLPOOL » avec nettoyage par catalyse.

- Une plaque de cuisson de marque « ARISTON » 4 feux.

- une hotte aspirante de marque « ROBLIN ».

- un évier deux bacs avec un égouttoir, une robinetterie mitigeur.

Il existe un plan de travail recouvert d'un revêtement PVC présentant un parfait état.

Il existe une crédence présentant un aspect identique au plan de travail côté terrasse arrière.

Présence d'une faïence de protection côté façade arrière présentant un parfait état.

Présence d'une fenêtre en PVC deux battants, double vitrage, oscillo-battante avec un volet roulant électrique.

Présence d'un éclairage intégré au moyen de 4 spots dans une partie séparant la cuisine de la salle à manger située au-dessus du muret.

Il existe un thermostat d'ambiance situé sur la gauche de la porte donnant sur arrière cuisine, de marque « DELTA DORE» qui permet une commande du chauffage électrique au sol.

Présence d'une sonde de température.

Présence d'une VMC dans la cuisine.

Dans l'entrée présence d'un placard 2 portes contenant penderie dans la partie basse et étagère au dessus.

Dans cette pièce le chauffage est assuré par un chauffage au sol électrique.

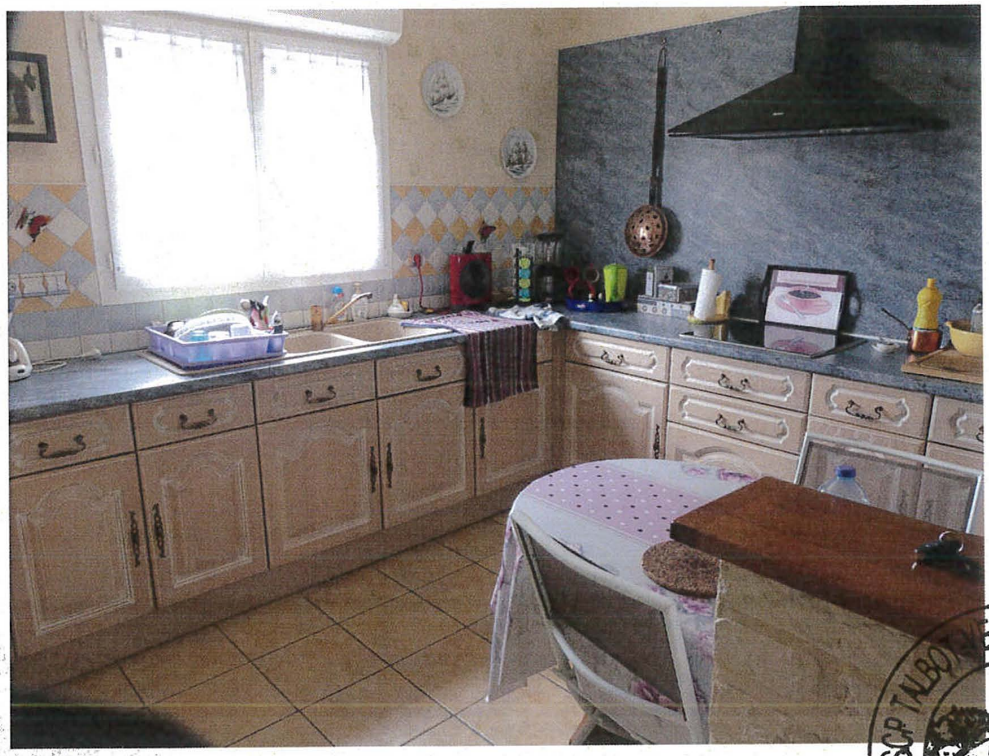

SCP TALBOT-VENANCIE - Huissiers de justice associés
ONFOLENS

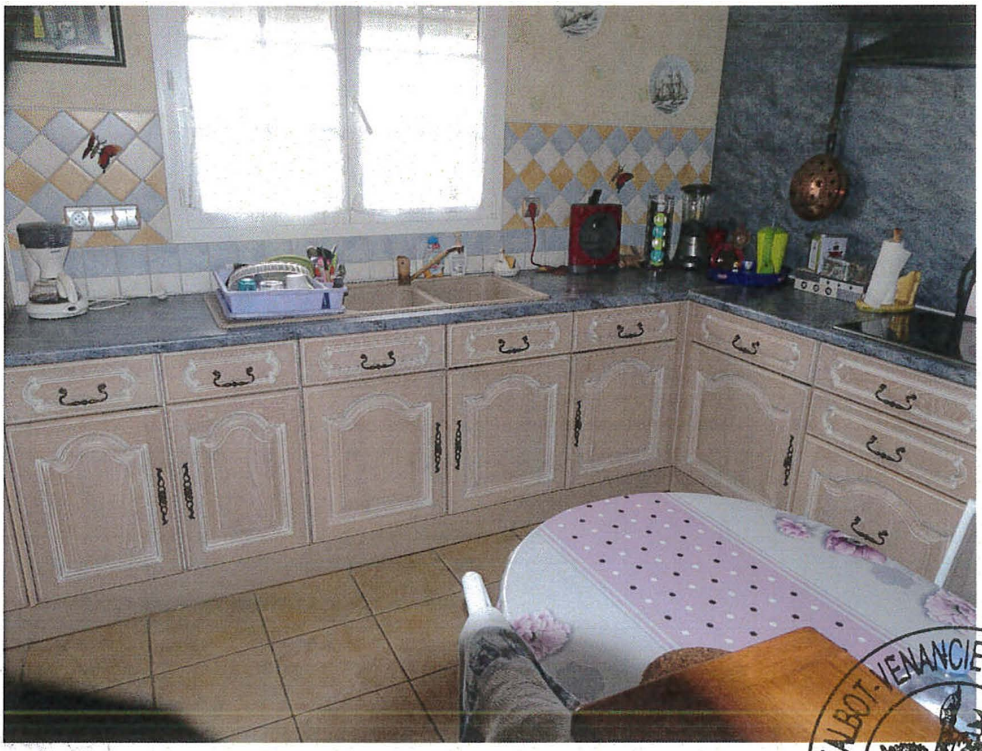

Sur la droite en entrant, présence d'un dégagement.

Présence d'une porte avec vitre verre dormant en bois et sa poignée qui ouvre sur le dégagement.

**DEGAGEMENT (3. 75 m2)**

Le sol est en carrelage en parfait état.

Les plinthes sont carrelées en parfait état.

Les murs sont recouverts d'un papier peint en parfait état.

Le plafond est peint en parfait état.

Au plafond, présence d'un plafonnier avec une douille et une ampoule.

Sur la droite, présence d'une première pièce donnant sur façade avant à usage de bureau/chambre

Présence d'une porte en bois avec une poignée.

**BUREAU/CHAMBRE ( 9.13 m2)**

Le sol est en gerflex présentant un bon état.

Les plinthes sont en pin en bon état.

Les murs sont recouverts d'un papier peint en parfait état sur l'ensemble.

Le plafond est peint.

Présence d'un plafonnier constitué d'une douille et d'une ampoule.

Présence d'un petit convecteur électrique de marque « ATLANTIC ».

En façade avant, présence d'une fenêtre deux battants en PVC.

Présence d'une paire de volets en bois présentant un bon état.

Présence de deux prises électriques et d'un interrupteur.

Deuxième pièce à usage de chambre à la suite toujours façade avant.

Porte d'accès en bois avec une poignée.

**CHAMBRE (12.26 m2):**

Le sol est en parquet flottant présentant un parfait état.

Les murs comportent des plinthes en parfait état ainsi qu'un papier peint en parfait état.

Le plafond est peint en parfait état.

En façade avant, présence d'une fenêtre deux battants, double vitrage en PVC, en parfait état.

Présence d'une paire de volets en bois en parfait état.

Présence d'un convecteur électrique de marque « ATLANTIC ».

Présence d'un dressing comportant 4 penderies et étagères en bois stratifié.

**CHAMBRE 3 (15.36 m2)**

Porte d'accès en bois avec une poignée.

Cette chambre donne sur la façade arrière.

Le sol est en moquette bon état.

Les murs comportent des plinthes en pin et du papier peint sur l'ensemble.

Le plafond est peint.

Présence d'un point lumineux.

Présence d'un dressing comportant 2 penderies et étagères.

Présence d'un convecteur électrique de marque « ATLANTIC ».

Présence d'une fenêtre en PVC, double vitrage.

Présence d'un volet roulant avec manivelle.

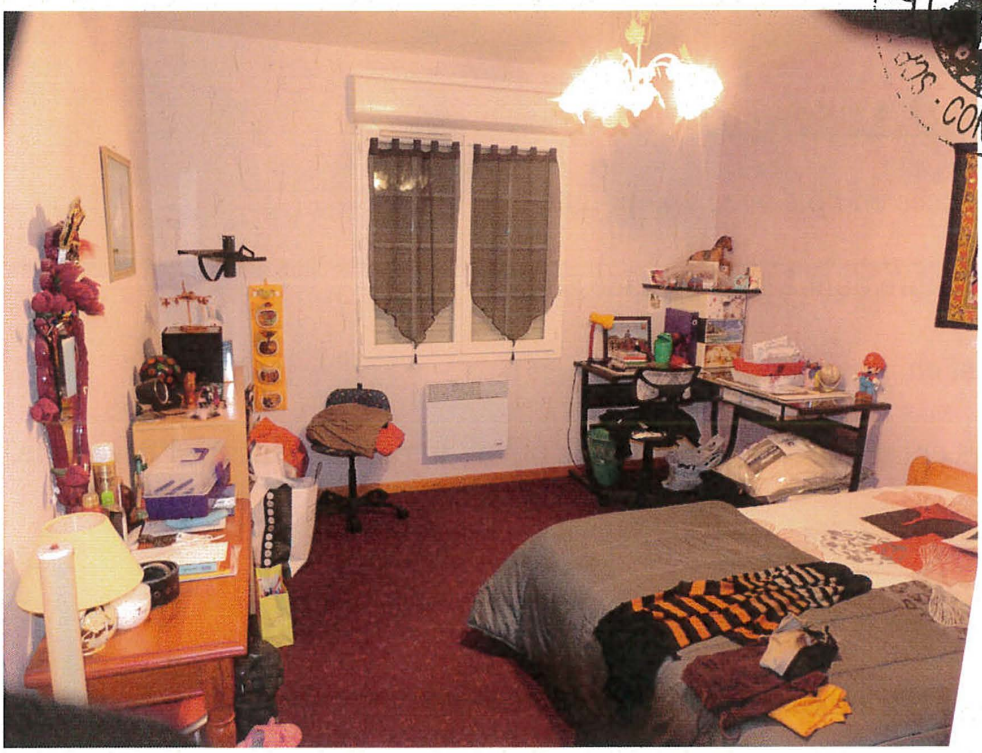

Présence d'une porte en bois avec poignée qui est en bon état.

**SALLE DE BAINS/SALLE D'EAU (11 m2)**

Porte d'accès en bois avec poignée en bon état

Le sol est en carrelage.

Les murs comportent une faïence de protection sur la totalité des murs.

Le plafond est peint.

Au plafond, présence d'un plafonnier avec une douille et une ampoule.

Présence d'un élément de salle de bains en bois comportant 4 portes type « persiennes » sous 2 vasques.

Présence de 2 vasques avec robinetterie mitigeur, miroir au dessus.

Présence d'une fenêtre oscillo-battante en PVC avec vitre verre dormant et grille de fer forgé à l'extérieur.

Présence d'une baignoire en angle avec robinetterie mitigeur, flexible de douche et douchette.

Présence d'une VMC au dessus de la baignoire.

Présence d'une grande cabine de douche, sans porte, avec bac de douche, douchette et flexible de douche avec cloison séparant la douche de la baignoire.

Présence d'un sèche- serviette mural électrique programmable avec le thermostat d'ambiance.

Présence d'une applique au-dessus du miroir.

**WC (3.75 m2)**

Porte d'accès en bois avec poignée et loquet de fermeture.

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts de papier peint.

Le plafond est peint. La peinture est en bon état.

Au plafond, présence d'un plafonnier avec une douille et une ampoule et une WMC.

Présence d'un WC avec lunette, couvercle et cuvette en parfait état.

De la cuisine présence d'une porte qui donne sur une arrière cuisine.

**ARRIERE CUISINE (17.19 m2)**

Porte en bois avec poignée.

Le sol est en gerflex.

Les murs sont recouverts d'un enduit type « crépi » sur l'ensemble sauf sur la façade arrière où il existe une faïence de protection ainsi que du papier peint en partie haute.

Le plafond est peint. La peinture est en bon état

Au plafond, présence de 2 plafonniers.

Présence d'un ballon d'eau chaude de marque « OLYMPIC » de 300 litres.

Présence d'une fenêtre en PVC, deux battants, ouvrant sur façade arrière, un volet roulant mécanique.

Présence d'une porte de service en PVC ouvrant sur l'arrière.

Présence d'un évier deux bacs ancien avec robinetterie mitigeur, petit plan de travail de part et d'autre avec faïence de protection.

Sous évier, présence de deux petites portes de placard.

Présence sur pan de mur faisant face de 4 portes coulissantes avec étagères et penderie à l'intérieur servant de rangement.

De cette pièce, accès à un garage par une porte en bois présentant un bon état.

**GARAGE (31.21 m2)**

avec éclairage par néon et détecteur de présence.

Le garage comporte une double entrée en façade avant avec deux portails basculants électriques.

Le sol est en carrelage en bon état.

Les murs sont en placoplatre à l'état brut.

Le plafond est constitué du plancher du grenier situé au dessus, en poutres apparentes et plaques d'aggloméré au-dessus.

Présence d'une fenêtre en PVC un battant avec grille de fer forgé à l'extérieur.

Présence d'étagères fixées au mur sur façade arrière en bois.

L'éclairage est assuré par un néon.

Présence d'un détecteur de présence.

Il existe une échelle comportant marches et absence de contremarche menant au grenier.

**GRENIER :**

Le grenier est éclairé au moyen d'un double néon.

Le sol est constitué de planches en aggloméré.

Le plafond est en poutres apparentes en lamellé-collé, toiture tuiles.

De cet endroit, il existe une ouverture donnant au dessus de la partie habitation.

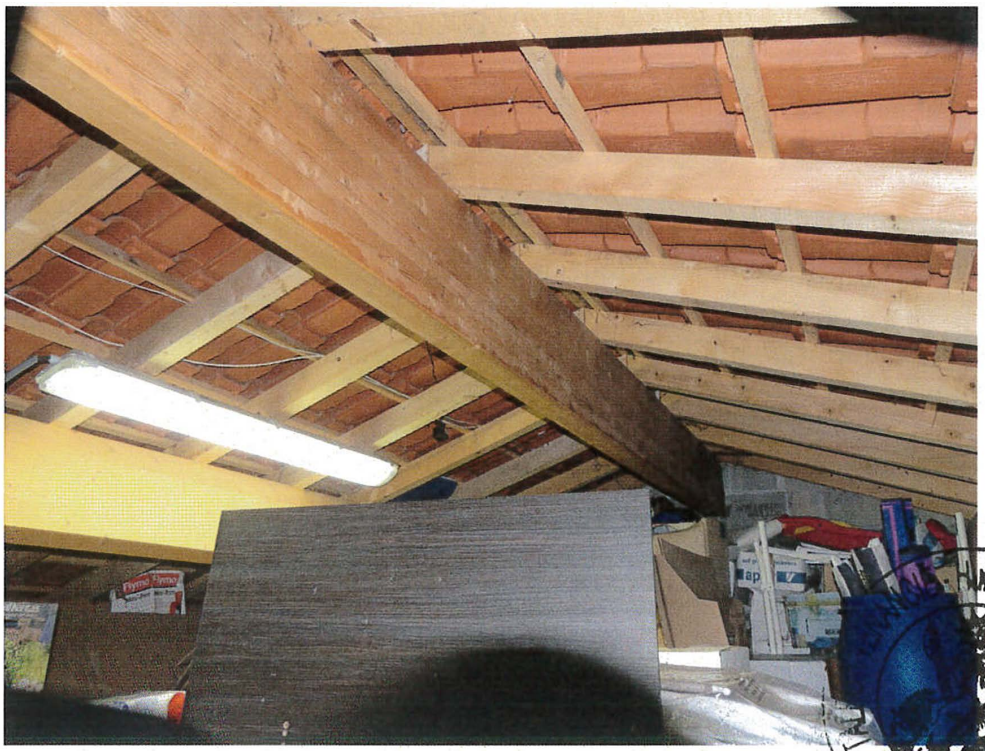

Huissiers de Justice associés
SCP · CONFOLENS

# ASPECT EXTERIEUR

Les murs sont crépis et sont en parfait état.

La toiture est en tuiles mécaniques en bon état.

Les dalles et descentes des eaux sont en PVC, bon état.

Les angles comportent des pierres de parement

Sur l'avant présence d'un porche d'entrée comportant poteau de soutènement crépi et avancée de toit.

Sur l'arrière, présence d'un auvent. Le sol est recouvert d'un carrelage. Présence d'un poteau de soutènement recouvert d'un crépi.

Le plafond est en PVC blanc avec trois spots d'éclairage intégrés..

Présence d'une terrasse bétonnée sur l'arrière.

Présence d'une clôture séparant cette maison de la maison de droite lorsqu'on est face à la maison.

Absence de clôture côté gauche.

Sur l'arrière, présence d'une prairie en bon état d'entretien avec arbustes d'ornement.

Présence d'une cour goudronnée sur l'avant présentant un parfait état.

Présence sur le devant d'une terrasse avec sol en carrelage présentant un bon état.

Présence d'un store fixé au mur au-dessus de la terrasse située à l'avant hors d'usage.

Présence d'un détecteur de présence au-dessus du garage, d'un lampadaire entre les deux portes du garage.

Absence de clôture côté route.

Présence sur le devant d'une pelouse entretenue avec arbustes d'ornement.

SCP TALBOT-VENANCIE - Huissiers de Justice associés - CONFOLENS

**LOCAL RANGEMENT/ATELIER (20 m2)**

Les murs sont constitués de planches de bois.

Le plafond est constitué de poutres apparentes.

Sur le dessus, présence d'une toiture tuiles.

Présence de gouttières en PVC.

Présence d'un portail basculant métallique.

Le bâtiment est équipé en électricité.

Le sol est en gravier.

Sur l'arrière présence d'un préau avec poteaux en bois.

La maison est exposée en façade avant Sud/Ouest et Nord/est en façade arrière.

**OCCUPATION**

L'immeuble est occupé par Madame xxx au titre de son habitation principale.

**CHAUFFAGE :**

Dans la pièce principale, le chauffage est électrique au sol.

Dans les chambres, le chauffage est assuré par des convecteurs électriques.

Dans la salle de bains, le chauffage est assuré par un sèche serviettes.

**ASSAINISSEMENT :**

La maison est équipée d'un système d'assainissement individuel type fosse toutes eaux, ayant fait l'objet d'un rapport de visite le 13/03/2013 (joint au présentes)

**DIVERS :**

Le montant de la Taxe foncière 2016 est de 753 €

L'immeuble est assuré à la MMA, les cotisations sont à jour selon les déclarations du propriétaire.

Les surfaces indiquées ont été effectuées par la SARL CMD 401 rue de Bordeaux à ANGOULEME suivant attestation de surface habitable jointe aux présentes

**FACADE AVANT**

Est jointe une capture d'écran obtenue sur google earth à des fins strictement indicatives sur l'emplacement de l'immeuble.

31 feuilles de format légal composent le présent procès-verbal de Description dont 2 pages relatives à l'attestation de surface et 2 pages relatives au rapport de contrôle du dispositif d'assainissement.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de Description pour servir et valoir ce que de droit et à toutes fins utiles.

Coût :

| | |
|---|---|
| Droits fixes | 220.94 |
| Déplacement | 7.67 |
| Photos | |
| Montant HT | 228.61 |
| Montant TVA | 45.72 |
| Enregistrement | 13.04 |
| Montant TTC | 287.37 |

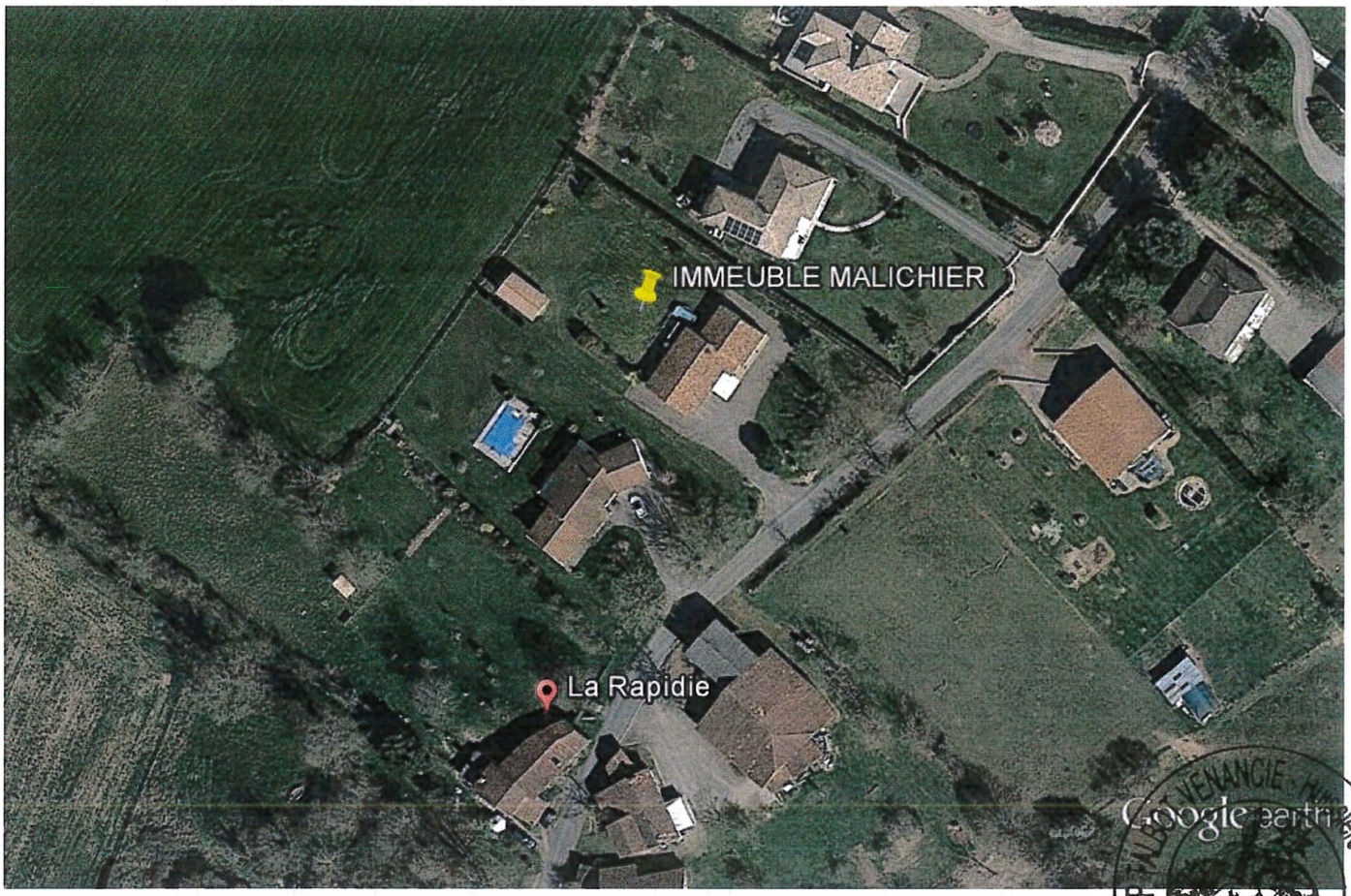


Google earth

pieds 400
mètres 100

SCP CALBOT VENANCIE · Huissiers de Justice associés · CONFOLENS

C M D
Diagnostics Immobiliers & Conseils

401 rue de Bordeaux
16000 ANGOULEME
Tél. : 05 45 94 10 94 - Fax : 05 45 94 66 57
http://www.claude-moreau-diagnostic.com

# ATTESTATION DE SURFACE HABITABLE

**Date de la mission : 19/09/2016** **Dossier n° : SA16/09/0697**

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

**Extrait du CCH : R.111-2** - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

## A. - Désignation du ou des bâtiments

Adresse : **La Rapidie**

**16150 CHABRAC**

Type d'immeuble : **Habitation individuelle**

Désignation et situation du ou des lots de copropriété : /

Périmètre de repérage : **Ensemble de la propriété**

**Nb. de niveaux : 2 (combles inclus)**

**Nb. de bâtiments : 2**

## B. - Désignation du client

Nom et prénom: **M et Mme**

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Saisie**

Nom et prénom: **Maitre Talbot**

Adresse : **Rue Cote 16500 CONFOLENS**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **Huissier Maitre Talbot**

## C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom: **Camille LEFEUVRE**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL CMD**

Adresse : **401 RUE DE BORDEAUX, 16000 ANGOULEME**

Numéro SIRET : **502 225 824 00023**

Désignation de la compagnie d'assurance : **ALLIANZ**

Numéro de police : **55944289** et date de validité : **31/12/2016**

## Superficie habitable en m² du lot

**Surface habitable totale : 102,84 m² (cent deux mètres carrés quatre-vingt-quatre)**
**Surface au sol totale : 192,43 m² (cent quatre-vingt-douze mètres carrés quarante-trois)**

## Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

**Néant**

**Note** :
* Le donneur d'ordre a obligation de fournir le règlement de copropriété du bien à mesurer (éventuellement par le biais de son syndic de copropriété), voire les PV d'assemblées générales ayant porté modification à l'état descriptif. En l'absence de ces documents, les lieux présentés seront tenus comme faisant partie de la surface privative. En cas d'information ultérieure de l'état descriptif de la division de copropriété faisant apparaître une différence avec la liste ci-dessous, le présent certificat serait caduc et il serait nécessaire de refaire le mesurage selon l'état descriptif de division.
* Les caves, terrasses, garages n'entrent pas dans les calculs.

Bâtiments et parties de bâtiments n'ayant pu être visités :

**R+1 - Combles 3 (Absence de trappe de visite)**

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Boutin :

| Parties de l'immeuble bâtis visitées | Superficie habitable | Surface au sol | Commentaires |
|---|---|---|---|
| RDC - Entrée | 3,87 | 3,87 | |
| RDC - Séjour / Cuisine | 45,91 | 45,91 | |
| RDC - Cellier | - | 17,19 | |
| RDC - Garage | - | 31,21 | |
| RDC - Dégagement | 3,75 | 3,75 | |
| RDC - Wc | 1,56 | 1,56 | |
| RDC - Salle de bains / Salle d'eau | 11,00 | 11,00 | |
| RDC - Chambre 1 | 15,36 | 15,36 | |
| RDC - Chambre 2 | 12,26 | 12,26 | |
| RDC - Chambre 3 | 9,13 | 9,13 | |
| Cabanon | - | 20,00 | |
| Appentis | - | 10,00 | |
| Terrasse | - | 7,81 | |
| Porche | - | 3,38 | |

**Surface habitable totale : 102,84 m² (cent deux mètres carrés quatre-vingt-quatre)**
**Surface au sol totale : 192,43 m² (cent quatre-vingt-douze mètres carrés quarante-trois)**

Tableau récapitulatif des surfaces des lots annexes :

| Parties de l'immeuble bâtis visitées | Superficie habitable | Surface au sol |
|---|---|---|
| | | |

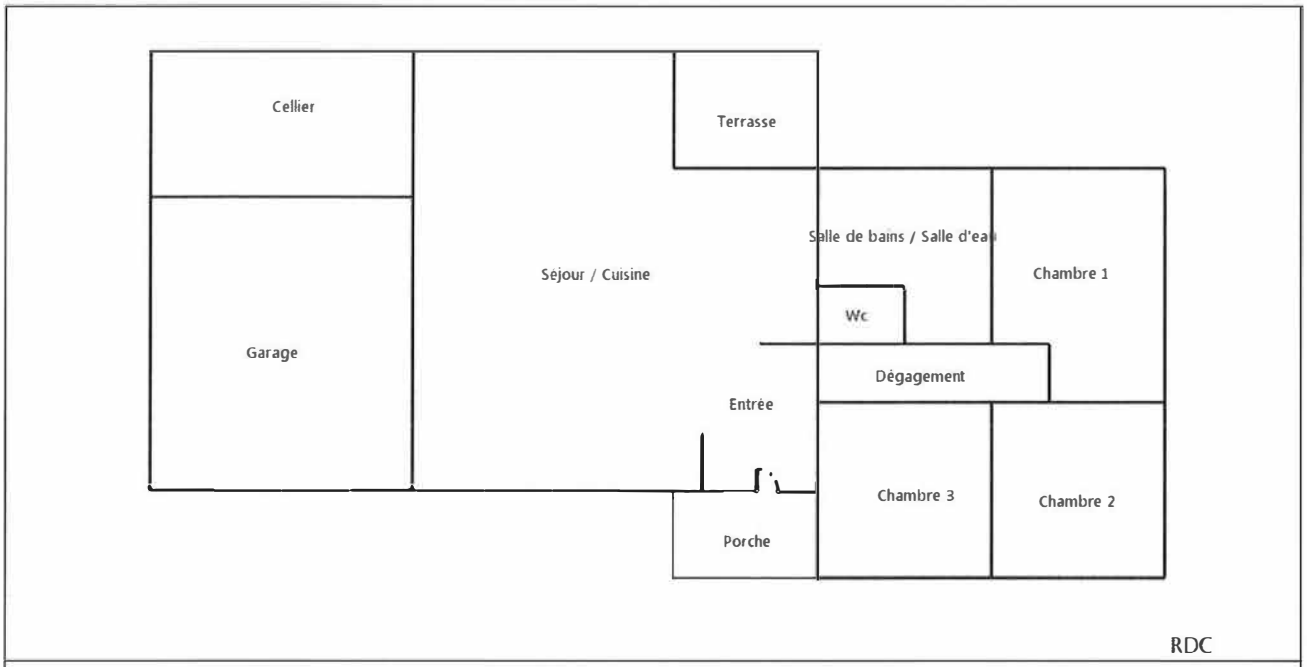
Cellier
Terrasse
Garage
Séjour / Cuisine
Salle de bains / Salle d'eau
Chambre 1
Wc
Dégagement
Entrée
Chambre 3
Chambre 2
Porche
RDC

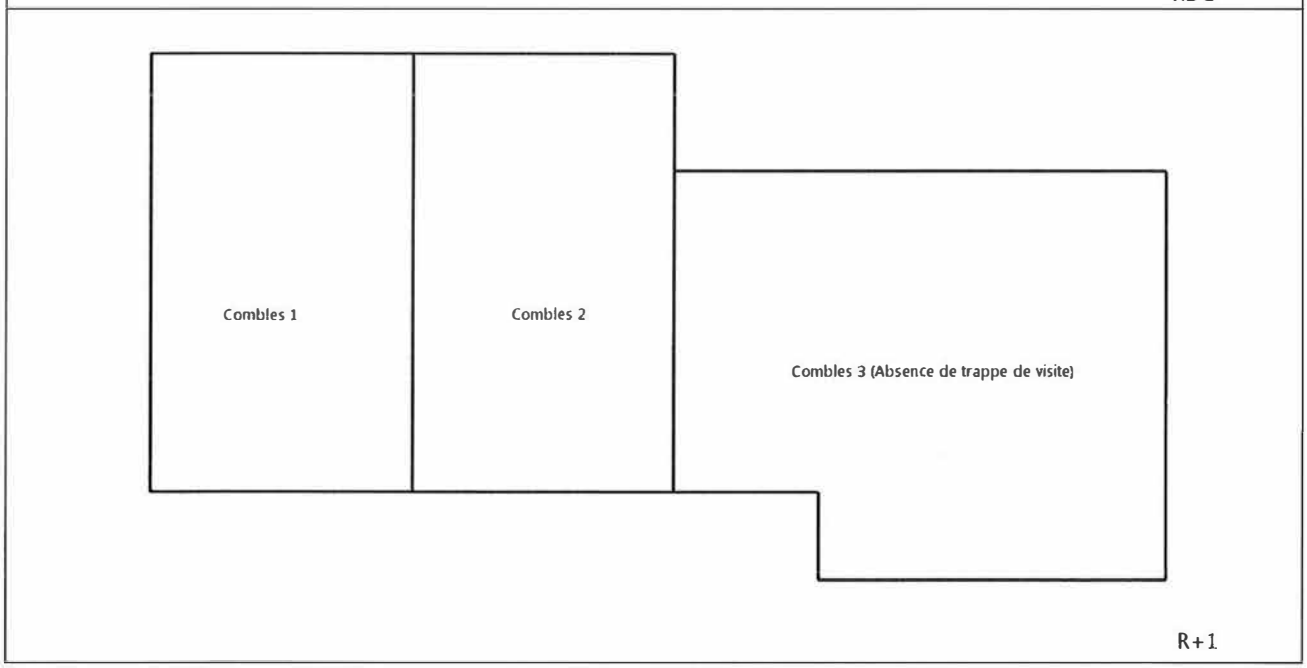
Combles 1
Combles 2
Combles 3 (Absence de trappe de visite)
R+1

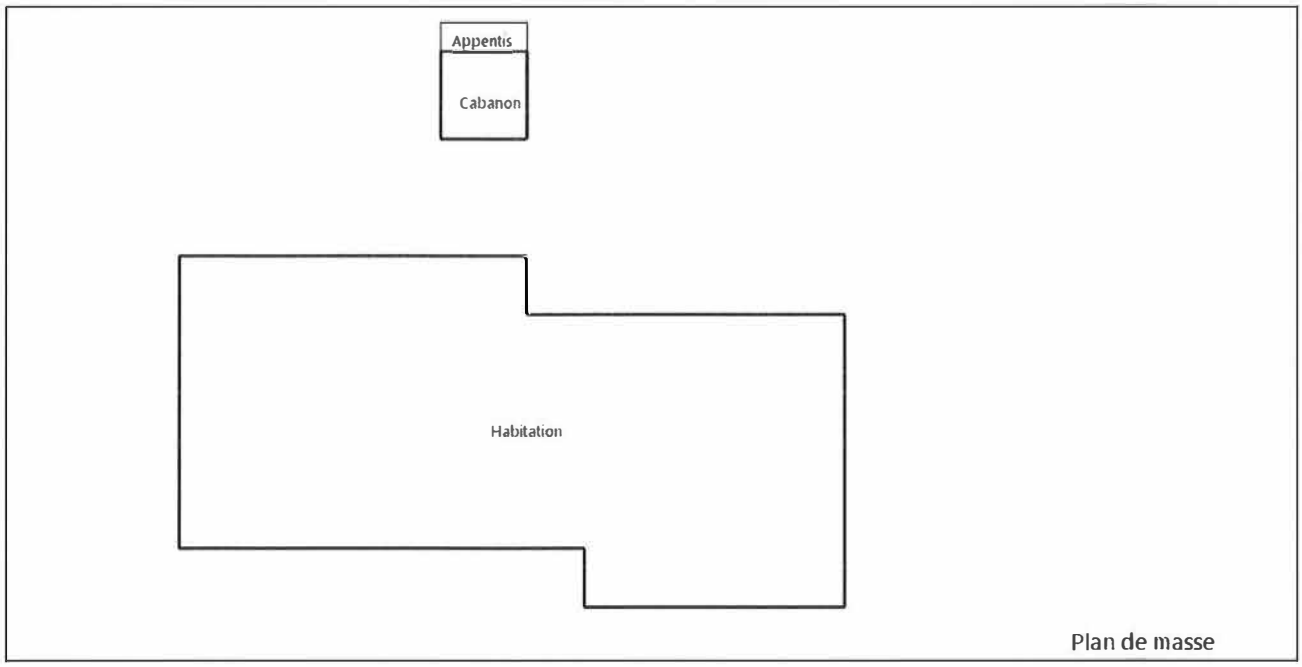


Plan de masse

Vue générale du bien

A Angoulême, le **19/09/2016**

**Camille LEFEUVRE**

SPANC

# CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
# RAPPORT DE VISITE

REÇU LE
25 MAR 2013

Dossier suivi par : M.

**Numéro de dossier interne : 16071_C078501**
**Commune de CHABRAC**

## Présentation

LA RAPIDIE
16150 CHABRAC

**Terrain :**
**Adresse :** LA RAPIDIE
Parcelle : C0785

Surface de la parcelle : 0 m²
Occupation du sol pour l'assainissement : Pelouse

**Capacités :**
**Bâti :**
Nombre de chambres : 2
Type construction : Maison
**Population :**
Population : 3
**Eau :**
Type d'alimentation: Publique

## Contrôle:

**Visite :**
Date : 11/03/2013
**Respect des distances minimales :**
> 35 m d'un captage d'eau pour consommation humaine : Oui
> 5 m d'une habitation : Oui
> 3 m d'un arbre : Oui
>3 m des limites d'une propriété : Oui
**Aménagement du dispositif :**
Pas de recouvrement par revêtement étanche : Oui
Pas de circulation ou stationnement de véhicule : Oui

**Prétraitement :**
**Présence et état des éléments suivants :** ☐:Absence ☑:Présence

- **FOSSE TOUTES EAUX :**

Accessible : Oui
Volume (m³) : 3
Eaux collectées : Toutes eaux

- **ETAT FOSSE :**

Etat : Correct
Branchement : Corrects
Vidange nécessaire : Non

- **PREFILTRE :**

Accessible : Oui
Etat : Pas de pouzzolane

- **VENTILATION :**

Etat : Correcte

- **ECOULEMENTS :**

Etat : Corrects
Accumulation normale des boues : Oui
Bon état général : Oui

**Traitement :**
**Présence et état des éléments suivants :** ☐:Absence ☑:Présence
➲ **TRANCHEES D'EPAND. FAIBLE PROFONDEUR :**

| | |
|---|---|
| Accessible : | Oui |
| Eaux traitées : | Toutes eaux |
| Etat : | Correct |

**Etat général...**

| | |
|---|---|
| Etat écoulements : | Corrects |
| Bonne répartition des écoulements : | Oui |
| Bon fonctionnement des ouvrages : | Oui |

**Diagnostic traitement...**

| | |
|---|---|
| Absence de traitement : | Non |

**Vidange :**
**Dernière vidange :**

| | |
|---|---|
| Date : | 20/09/2010 |
| Document justificatif : | Oui |
| **Vidangeur** : | |
| Entreprise : | M. D<br>16500 ST MAURICE DES LIONS |

**Conclusion :**
**Salubrité :**

| | |
|---|---|
| Mauvaises odeurs : | Non |
| Insalubrité pour occupants du bâti. : | Non |
| Insalubrité pour le voisinage : | Non |
| Observations : | |

**Entretien:**
Il est nécessaire de remettre de la pouzzolane dans le préfiltre pour empêcher le colmatage des drains de l'épandage.

## Etat des lieux : Acceptable sous réserves

Le rapport de visite est établi en deux exemplaires dont l'un est remis au propriétaire du dispositif d'assainissement et l'autre est conservé par le service public d'assainissement.

Pour toutes demandes d'autorisation de travaux, il vous appartient de prendre contact avec le SPANC.

**ROUMAZIERES LOUBERT le 13/03/2013** **à CHABRAC, le** 21/03/2013
**Le Président Christian FAUBERT** **Le Maire,**

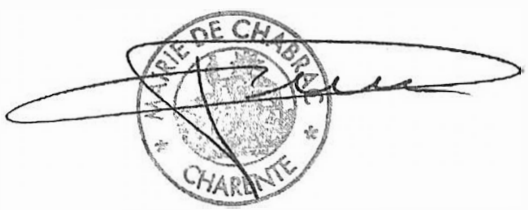

CHABRAC
Ech. : 1/250 Imprimé le : 14/03/2013

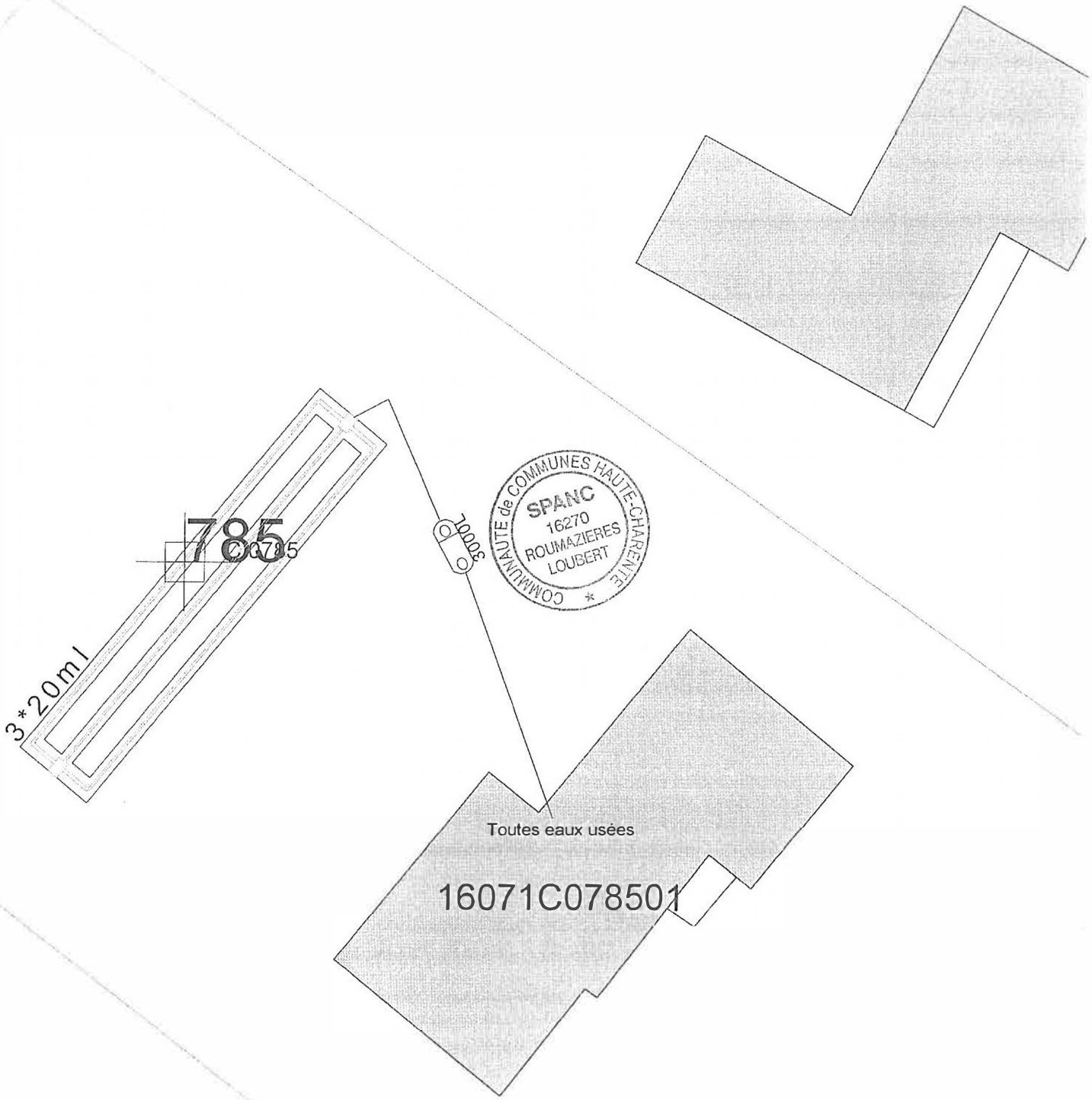

Département :
CHARENTE

Commune :
CHABRAC

Section : C
Feuille : 000 C 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 23/09/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
SOYAUX
rue de la Combe 16800
16800 SOYAUX
tél. 0545975700 -fax 0545975861
cdif.angouleme@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

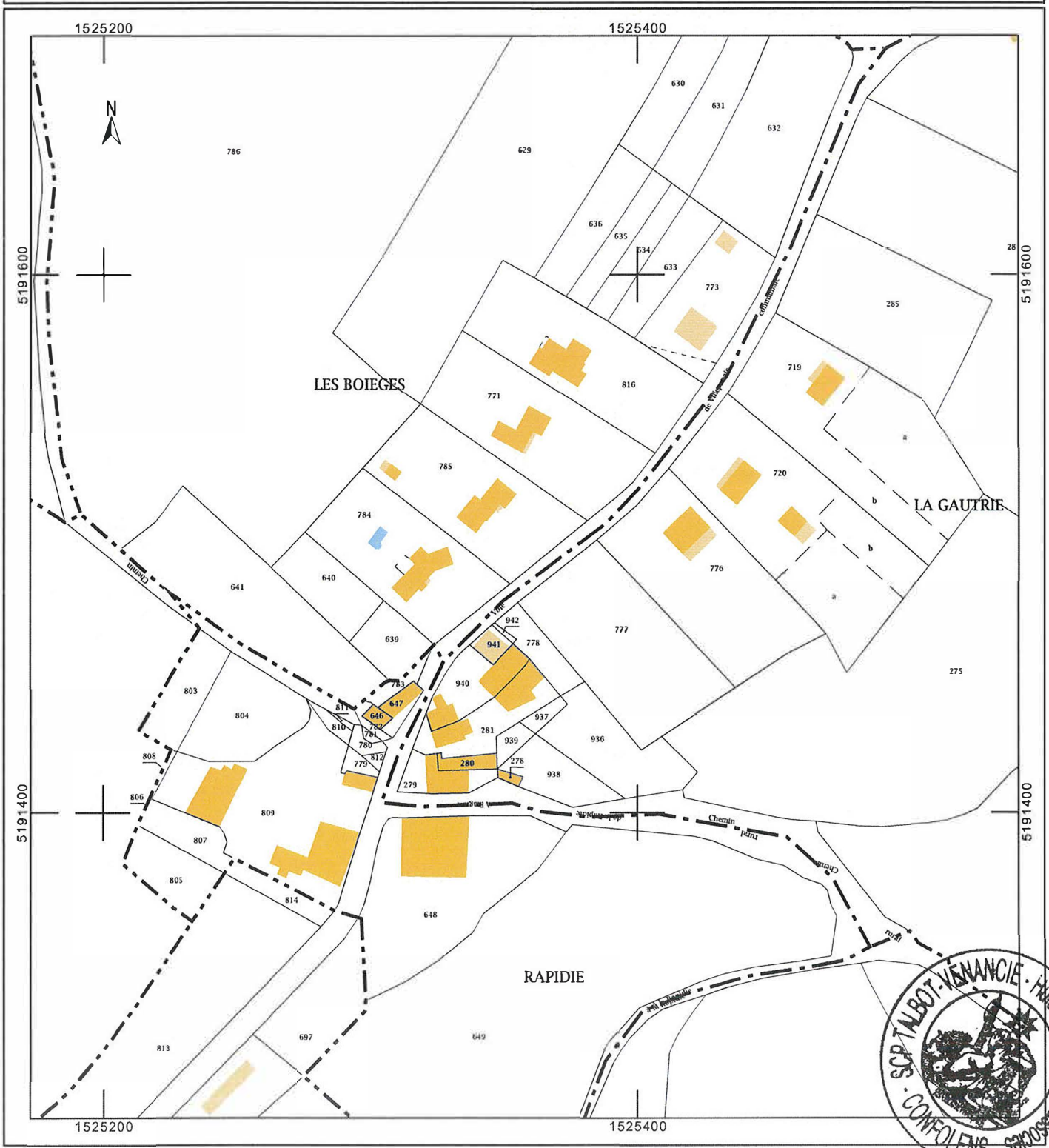


SCP TALBOT-VAYANCIE - Huissiers de justice associés - CONFOLENS

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

---

# EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

---

Service du Cadastre

Département :
CHARENTE
Commune :
CHABRAC

Section : C
Feuille(s) : 000 C 02
Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/1500
Date de l'édition : 22/06/2016

Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

Centre des Impôts foncier de :
SOYAUX
rue de la Combe

16800 SOYAUX
Téléphone : 0545975700
Fax : 0545975861
cdif.angouleme@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait certifié conforme au plan cadastral
à la date : ------/------/------

A ----------,
le ----------
L' ----------